Niveau(x) d'enseignement: 9 Numéro EDUQ : 9370566
Centre d'intérêt: 755

Genest, Suzanne.

Les besoins des apprenants adultes allophones versus les services de l'Education des adultes dans la Commission des écoles catholiques de Montréal / Suzanne Genest. -- [Sherbrooke?] : S. Genest, 1988.
26 f. ; 28 cm.

Titre de la couv. Projet "présenté... dans le cadre de l'activité pédagogique EDP 721. Diplôme de formation en éducation des adultes, Faculté de l'éducation, Département de pédagogie, Université de Sherbrooke". Bibliogr.: f. 1.

Vedette(s)-secondaire(s): Université de Sherbrooke. Département de pédagogie

Descripteur(s): Français (Langue) * Langue seconde * Etudiant adulte * Allophone * Analyse de besoins * Besoins de l'étudiant * Questionnaire * Education des adultes

Identificateur(s) de nom: Centre Saint-Pascal-Baylon

Cette étude vise à connaître les besoins des apprenants adultes allophones en ce qui a trait à l'apprentissage du français, langue seconde, à planifier ou modifier les activités éducatives destinées à cette clientèle et à rajuster les cours offerts par le centre Saint-Pascal-Baylon en fonction de l'analyse des besoins exprimés. Le document présente les buts et objectifs généraux du projet, les caractéristiques de l'échantillon, les résultats du questionnaire, l'analyse du questionnaire, les choix de solutions, ainsi que les stratégies proposées. Le questionnaire qui a servi à l'analyse de besoins figure en annexe.

Type de document:

9370566

B 3.6
ex. 2

CENTRE DE DOCUMENTATION
CREP

Genest Suzanne

Diplôme de Formation en Education des Adultes

Faculté de l'Education, Département de Pédagogie.

Les Besoins des Apprenants Adultes Allophones Versus les Services de l'Education des Adultes de la Commission des Ecoles Catholiques de Montréal

Présenté à

Madame Francine Robert

dans

Le cadre de l'Activité Pédagogique

EDP 721

Université de Sherbrooke

Août 1988

B 3.6
ex.2

Table des Matières

Bibliographie.....1

Le but du projet.....2

Les objectifs généraux.....2

Avant-propos.....3

Introduction.....4

Les caractéristiques de l'échantillon.....4

Les résultats du questionnaire.....5

L'analyse du questionnaire.....9

Les choix de solutions.....13

Les stratégies.....13

La conclusion.....19

Remarques.....20

Le questionnaire.....21

Bibliographie

Document étudié:

Loyer, Lucille — La Formation des Adultes Immigrants: une Approche Globale. C.E.C.M., S.E.A., Bureau de la Formation Personnelle et Sociale, Janvier 1988, 79 p.

1. Le but du projet:

Mon but serait d'obtenir la confiance de l'apprenant adulte allophone pour l'amener à me présenter son problème, à me préciser ses attentes, ses besoins spécifiques; à me donner toutes les informations qui pourraient m'aider à planifier ou à modifier des activités éducatives dans l'apprentissage du français, langue seconde, et à réajuster les cours offerts par le centre Saint-Pascal Baylon en fonction de l'analyse des désirs exprimés par cette clientèle.

2. Objectifs généraux:

Au terme de mon projet éducatif, j'aimerais être en mesure de:

- Bien connaître les besoins exprimés par les apprenants adultes allophones dans l'apprentissage du français, langue seconde.

- Mieux répondre aux objectifs visés par ces apprenants en me réajustant quant à ma pratique de " facilitatrice " d'apprentissage du français, langue seconde auprès de cette clientèle.

3. Avant-Propos:

Le projet éducatif: les Besoins des Apprenants Adultes Allophones en Français, Langue Seconde, versus le Service de l'Education des Adultes de la Commission des Ecoles Catholiques de Montréal, a été conçu au centre Saint-Pascal Baylon mais il aurait pu tout aussi bien l'être au centre Barthélémy-Vimont où la clientèle est presque similaire. Le choix a été une question purement pratique puisque j'assumais le poste de directrice-adjointe à Saint-Pascal Baylon lors de l'élaboration de ce projet et je connaissais la plupart des apprenants.

4. Introduction:

Le projet: les Besoins des Apprenants Adultes Allophones en Français langue seconde, versus la Commission des Ecoles Catholiques de Montréal est venu de la nécessité que j'avais d'obtenir d'abord la confiance générale des apprenants adultes allophones afin de me préciser leurs besoins spécifiques, leurs attentes, enfin toutes informations qui pourraient m'aider à planifier ou à modifier des activités éducatives dans l'apprentissage du français, langue seconde et à réajuster les cours offerts par le centre Saint-Pascal Baylon en fonction de l'analyse des désirs exprimés par cette clientèle et savoir aussi analyser qui est un outil de base pour quelqu'un qui veut apprendre comme moi.

Ce projet a pour effet aussi d'améliorer la communication "direction-apprenant" : En milieu allophone, les adultes n'ont pas l'habitude d'être consultés sur leurs besoins spécifiques. Quant à l'apprentissage du français, langue seconde, ils oseront (je l'espère!) s'impliquer d'avantage dans la vie du centre et qu'ils accepteront bientôt l'idée qu'ils sont maîtres de leurs apprentissages et que nous sommes là pour leur faciliter cette tâche.

5. Caractéristiques de l'échantillon:

J'ai choisi comme échantillon pour valider d'abord le questionnaire sur les besoins des apprenants adultes allophones à l'égard de l'apprentissage du français, langue seconde, 15 personnes d'un niveau intermédiaire; puis après quelques rajustements, j'ai refait passer le questionnaire à 100 personnes allant du niveau débutant (gff 211) au niveau avancé 1 (gff 851).Pour le niveau débutant, j'ai laissé au professeur le soin d'administrer le questionnaire à ses étudiants.

6. Résultats du questionnaire:

1. Votre statut au Canada est le suivant:
   1- réfugié ou réfugiée : 17%
   2- immigrant ou immigrante : 61%
   3- canadien ou canadienne : 19%
   4- étudiant ou étudiante : 3%

2. Dans votre pays, vous avez terminé vos études au niveau:
   1- primaire (1 à 7 année) : 22%
   2- secondaire (8 à 12 année) : 39%
   3- post-secondaire (13 année et plus) : 39%

3. Présentement, vous étudiez le français, langue seconde:
   1- Niveau 1 : 20%
   2- 2 : 19%
   3- 3 : 34%
   4- 4 : 13%
   5- 5 : 14%

4. Vous étudiez le français, langue seconde parce que:
   1- Vous voulez pouvoir parler à tout le monde : 60%
   2- Vous devez l'utiliser à votre travail : 49%
   3- Vous voulez aider votre enfant à l'école : 10%
   4- Vous voulez poursuivre des études secondaires ou post-secondaire: 34%
   * à cette question, l'apprenant pouvait donner plusieurs réponses.

5. Pensez-vous que votre centre doit offrir les services en Accueil et Référence (Fidel ou Denise) de septembre à juin?
   1- Oui : 94%
   2- Non : 6%

6. Selon vous, le ou la responsable en Accueil et Référence doit parler:
   1- Seulement le français : 30%
   2- le français et l'anglais : 35%
   3- Autre: précisez : 35% - espagnol: 20
   - vietnamien: 8
   - portugais : 4
   - chinois : 3

7. Pensez-vous que les personnes en attente du statut de REFUGIE doivent avoir droit à:
   1- 180 heures de français : 13%
   2- 540 heures de français : 22%
   3- 540 heures et plus : 65%

8. Seriez-vous d'accord pour que votre centre offre des cours de lecture et d'écriture (alphabétisation) dans la langue maternelle des apprenants?
   1- Oui : 59%
   2- Non : 41 %

b) Si vous avez répondu " 1 ", dans quelle langue?
   - espagnol: 26
   - vietnamien : 13
   - anglais : 7
   - chinois : 4
   - cambodgien : 3
   - portugais : 3
   - persan : 1
   - arabe : 1
   - italien : 1

9. A votre inscription, lors d'une courte entrevue, le professeur vous a-t-il mis(e) dans un groupe:
   1- Trop fort : 8%
   2- Trop faible : 7%
   3- Juste à votre niveau : 85%

10. Avez-vous utilisé les services du professeur d'appoint cette session-ci ?
   1- Oui : 51%
   2- Non : 49%

11. Avez-vous utilisé ses services parce que vous aviez surtout des problèmes avec :
   1- l'alphabet et les chiffres : 6%
   2- la prononciation : 22%
   3- la lecture : 8%
   4- l'écriture : 14%
   5- la grammaire : 23%
   6- la conversation : 24%
   7- autre : précisez : 3% problèmes d'ordre social

12. Si votre centre offrait les services d'une garderie (3 ans et plus) durant les soirs de cours, utiliseriez-vous ce service?
   1- Oui : 5%
   2- Non : 95%

b) l'âge de votre enfant:
   - 1 ½ ans , 3 ans, 4 ans, 7 ans

13. À la fin de votre cours, aimeriez-vous avoir une évaluation:
    1- Individuelle: 30%
    2- En groupe: 15%
    3- Individuelle et en groupe: 47%
    4- Aucune: 8%

14. Connaissez-vous les services offerts par un de ces centres?
    1- CREP - St- Marc : 0%
    2- Champagnat : 3%
    3- Gabrielle-Roy : 0%
    4- Lartigue : 0%
    5- Lucien-Pagé : 3%
    6- Marie-Victorin : 10%
    7- Père- Marquette: 3%
    8- Pierre-Dupuis : 0%
    9- St-paul: 3%
    10- St- pius :0%
    11- Stelle-Maris : 0%
    12- Aucun : 78%

7.Analyse du questionnaire:

Section 1 : Identification de l'apprenant ou de l'apprenante.

Q.1 Il est important de rappeler que le statut de réfugié n'est pas le même accordé à celui qui est en " attente ". Ce dernier n'a eu droit qu'à 180 heures de cours pour l'année 1987-88 et il ne se donnait aucun cours de français, langue seconde pour ce type de clientèle lors de la validation de ce questionnaire. A souligner aussi le 3% d'une nouvelle clientèle d'apprenant, c'est-à-dire avec un visa d'étudiant, accepté selon certaines normes du M.C.C.I. Les immigrants constituent toujours la source importante de nos apprenants et les canadiens sont des apprenants qui viennent au centre Saint-Pascal-Baylon pour des besoins qu'ils n'arrivent pas à combler sur le marché du travail ou alors des personnes d'un certain âge qui veulent améliorer ce qu'ils ont déjà appris en français il y a quelques années et prendre part à un cours de langue comme elles le feraient pour une quelconque activité sociale.

Q.2 Parmi la population des apprenants, 22% seraient considérés comme des analphabètes fonctionnels puisqu'ils n'ont complété que des études de niveau primaire.
Par ailleurs, 78% des apprenants allophones ont terminé des études secondaires ou post-secondaires dans leurs pays.

Q.3 73% des répondants suivent présentement des cours de français, langue seconde aux niveaux débutant et intermédiaire.

Q. 4 Ils viennent étudier le français:

- premièrement parce qu'ils veulent communiquer avec tout le monde.
- deuxièmement parce qu'ils doivent le parler au travail
- troisièmement parce qu'ils veulent retourner aux études
- quatrièmement parce qu'ils veulent pouvoir aider leurs enfants à l'école.

Q. 5 + 6 94 % voient l'importance des services offerts par la personne en Accueil et Référence et comprennent bien les fonctions qu'elle occupe à ce poste. C'est une expérience qui a débuté en novembre 1987 pour la première fois au centre Saint-Pascal-Baylon et qui a fait opération " boule de neige " en février 1988 quand nous avons eu les services d'une deuxième personne issue des minorités ethniques. Suite à cette seconde expérience, 35% des apprenants ont encore manifesté le souhait d'avoir les services d'une personne issue des minorités ethniques dont la langue maternelle serait par ordre d'importance l'espagnol, le vietnamien, le portugais et le chinois.

Q. 7 87% des répondants sont d'accord pour dire que 180 heures de cours de français accordées aux personnes en attente du statut de réfugié n'est pas suffisant; 65% d'entre eux sont d'avis pour les personnes en attente du statut de réfugié que leur soit reconnu le droit d'avoir autant d'heures qu'il leur sera nécessaire pour faire l'apprentissage d'une langue seconde.

Q. 8 Un peu plus de la moitié des répondants est d'avis que l'apprentissage de la lecture et de l'écriture doit se faire dans la langue maternelle des apprenants; huit langues ont été suggérées dont l'espagnol, le vietnamien et l'anglais sont les langues les représentatives du centre Saint-Pascal- Baylon.

Q. 9 Lors de l'inscription, 85% des répondants se sont dits satisfaits de l'entrevue qu'ils ont passée afin de discerner le niveau de compétence qu'ils avaient en français, langue seconde. Cependant 15% d'apprenants n'étaient pas du tout du même avis: ils auraient été mal jugés et auraient perdu beaucoup d'intérêt au français à cause de cette méprise.

Q. 10 + 11 Plus de la moitié des répondants ont utilisé les services du professeur d'appoint qui est rappelons-le d'aider l'apprenants à renforcer certains apprentissages lors d'entrevues variant de 30 minutes à 1 heure, faites d'activités issues du cours offert par le formateur dans sa classe. Les principales raisons pour solliciter un rendez-vous avec le professeur d'appoint ont été par ordre d'importance, des besoins de conversation, autre que tenue en classe, de grammaire, de prononciation et puis de renforcement dans la lecture et l'écriture et finalement des besoins en alphabétisation. On prends aussi quelquefois le professeur d'appoint pour une personne en Accueil et Référence...

Q. 12 Avec une clientèle à majorité immigrante, le besoin d'une garderie durant les heures/cours ne se fait pas sentir: 95% des répondants ont répondu non à la question.

Q. 13 92% des répondants sentent le besoin d'avoir une évaluation sur l'acquisition de leurs connaissances en français, langue seconde. 47% voudraient que cette évaluation comporte deux volets: l'un en entrevue avec le formateur genre auto-évaluation, l'autre en groupe avec un choix de questions et de réponses multiples.
30% d'entre eux préfèrent une évaluation individuelle.
15% ne préfèrent que l'évaluation en groupe et 8% ne veulent aucune évaluation.

Q.14 22% des répondants connaissent un centre pour adultes autre que celui de Saint-Pascal- Baylon. Les centres connus sont Marie- Victorin, Lucien-Pagé, Père Marquette et Saint-Paul pour y avoir étudié le français, langue seconde et le centre Champagnat pour y avoir été référés par une personne responsable en Accueil et Référence.

8. Choix de solutions:

Solution 1: Il serait bon d'offrir aux apprenants allophones d'un certain âge qui viennent au centre pour participer à une activité sociale et à ceux qui n'arrivent pas à combler les besoins qu'ils ressentent dans l'apprentissage du français, langue seconde des cours en Education Populaire et contenter ainsi une partie de la population estudiantine qui se sentait un peu lésée.

Stratégie: Il faudrait dès la rentrée en septembre 88 consulter le comité des parents du centre Saint- Pascal-Baylon et les apprenants et voir les cours que l'on pourrait leur offrir en fonction de leurs besoins exprimés auparavant. Puis inviter les apprenants mentionnés plus haut qui voudraient prendre part à ces cours qui seraient de niveau avancé. Ce serait pour eux une nouvelle façon d'aborder l'apprentissage d'une langue seconde et se mêler au milieu québécois.

Solution 2: Dès la journée des inscriptions il faudrait repérer les apprenants qui sont analphabètes fonctionnels ou non et les apprenants scolarisés dans les niveaux débutants et intermédiaires.

Stratégie: Durant l'entrevue, afin de connaître le niveau de compétence qu'ils ont acquis en français, langue seconde il serait possible de constituer un groupe homogène d'analphabètes fonctionnels ou non et de leur offrir un cours d'alphabétisation et ainsi éliminer un taux d'abandon ou d'absentéisme qu'il y a souvent parmi cette clientèle, découragée par le rythme "rapide " des autres collègues.

Solution 3: Il faudrait pouvoir aller chercher d'avantage d'apprenants pour les niveaux avancés puisqu'ils ne constituent que 27% de notre population au centre.

Stratégie: Par le biais de différentes associations ethniques, il serait possible de faire une petite publicité et offrir des cours mieux adaptés à ce groupe d'individus; il serait même bon d'enquêter auprès de la direction de ces associations ethniques pour connaître les besoins de leurs membres.

Solution 4: Il faudrait dans le cadre d'un cours de français, pouvoir inclure certaines activités pour combler ce besoin de communiquer avec tout le monde, pour renforcer son usage au travail, pour donner assez de confiance afin de vouloir poursuivre des études et enfin pouvoir aider son enfant à l'école.

Stratégie: 1- Faire des échanges (dîners communautaires) avec des groupes d'un centre communautaire.

2- Faire des ateliers-rencontres avec des groupes travaillant dans le même domaine et voir avec eux tout le vocabulaire utilisé à leur travail.

3- Faire également des ateliers sur les différentes écoles ou C.E.G.E.P. et les services qu'ils offrent et leurs spécialités.

4- Rencontrer les professeurs de P.E.L.O. du centre et les inviter à participer à des ateliers se rapportant au système scolaire et leurs enfants.

Solution 5 + 6: Il est important de continuer les services de la personne en Accueil et Référence au centre et il est bon de maintenir les services d'une personne venant des communautés ethniques pour faciliter la prise de contact avec l'apprenant.

Stratégie: Il faudrait offrir les services d'une personne en Accueil et Référence venant du milieu hispanophone d'abord puis vietnamienne.Ce sont les deux groupes ethniques les. plus représentatifs du centre Saint-Pascal-Baylon.

Solution 7: Il faudrait donner le privilège à toutes personnes en attente du statut de réfugié au Québec, le droit d'étudier le français, langue seconde durant tout le temps que prendrait son enquête à l'immigration.

Stratégie: A la présentation du document appelé " Attestation d'Identité valable pour une période d'un an, l'apprenant serait admis à un cours et ce durant toute l'année et sans imposer d'heures/cours maximales.

Solution 8: Il faudrait que le centre Saint-Pascal-Baylon offre les services de cours d'alphabétisation dans la langue maternelle de l'apprenant. Pour la première année on pourrait expérimenter ce cours en espagnol et voir les résultats de ce projet. Puis on pourrait élargir les cours et l'offrir en vietnamien et peut-être en anglais pour la population antillaise du quartier de Côte-des-Neiges.

Stratégie: Il faudrait faire la publicité de façon à sensibiliser les gens à la perspective d'apprendre à parler une langue seconde tout en étudiant dans leur langue maternelle le maniement du crayon.

Solution 9: Pendant les inscriptions, il faudrait accorder plus de temps à l'entrevue par individu et éliminer ainsi le 15% des apprenants qui se seraient auparavant déclarés insatisfaits du niveau de leur cours.

Stratégie: D'abord accorder plus de temps à la personne qui passe l'entrevue de classement; que les formateurs aient une liste des questions à poser lors de l'entrevue; qu'en cas de doute sur le niveau de compétence en français d'un apprenant, lui faire passer de nouveau une entrevue mais avec un autre formateur.

Solution 10: Il faudrait promouvoir d'avantage les services du professeur d'appcint dans les classes et sensibiliser les apprenants aux avantages de rencontrer ce dernier.

Stratégie: D'abord faire passer dans toutes les classes un document dans plusieurs langues expliquant les services que peut offrir un professeur d'appoint. Par la suite, le professeur d'appoint devrait lui-même visiter chaque classe afin de se faire connaître des apprenants et "démystifier " le rôle qu'il joue.Enfin encourager les formateurs et les formatrices à utiliser ses services et à le voir comme un " agent facilitateur " dans l'apprentissage d'une langue seconde.

Solution 11: Il faudrait enlever un peu de charge au rôle du professeur d'appoint et ne le limiter qu'à des fonctions dont il en a vraiment la responsabilité.

Stratégie: Pour les apprenants qui auront des besoins spécifiques en alphabétisation, on pourra les référer à un formateur ou une formatrice qualifiés dans cette discipline; pour ceux qui consulteront le professeur d'appoint pour obtenir des informations sur des problèmes d'ordre social, celui-ci pourra leur suggérer de rencontrer la personne responsable en Accueil et Référence.

Solution 12: Il n'y a pas lieu en septembre prochain d'offrir les services d'une garderie pendant les heures/cours du soir. Mais c'est un projet qu'il ne faut pas abandonner et peut-être revoir la question avec un groupe entièrement composé d'apprenants réfugiés.

Stratégie: Il faudrait refaire une enquête sur les besoins des parents-apprenants et les services d'une garderie durant les heures/cours et effectuer ce sondage pendant les sessions de réfugiés.

Solution 13: Il faudrait tenir compte de l'importance qu'accorde l'apprenant à l'évaluation et satisfaire entièrement ses besoins.

Stratégie: Il faudra que le programme provincial tienne compte de l'importance de l'évaluation individuelle c'est-à-dire auto-évaluation avec 50% de la note finale et permettre aux formateurs alors de faire plusieurs évaluations pendant les 90 heures que demande un cours de français. Il faudra aussi considérer le cas des apprenants qui ne désirent aucune évaluation mais veulent cependant pousuivre des cours; il ne tiendra qu'aux formateurs de juger de la progression de l'apprenant en classe.

Solution 14: Il faudrait faire connaître d'avantage les services offerts en premier lieu par le centre CREP St-Marc et puis selon les besoins des apprenants, multiplier les informations sur les autres centres pour adultes à la C.E.C.M.

Stratégie: Il faudra distribuer la publicité faite sur les différents cours et services offerts au CREP St-Marc aux classes de niveaux avancés et par le biais du comité des parents de Saint-Pascal-Baylon, du directeur de jour et des responsables en Education Populaire, composer certains cours en fonction des besoins suscités par les parents.

9. Conclusion:

Après avoir analysé les résultats de ce questionnaire et après avoir réfléchi sur mon attitude tout au long de ce projet, je me suis aperçue de l'importance de la liberté d'opinion et du respect de cette opinion. Je me suis rendue compte combien il est illusoire de dire ce que l'on pense et de croire à des changements " meilleurs " si au bout de la ligne, on refuse d'écouter ou de changer quoique ce soit...

C'est pourquoi je tenterai du mieux que je peux de corriger, d'améliorer mon comportement en tant que " facilitatrice de l'apprentissage du français, langue seconde ". Je veillerai à répondre aux besoins multiples des apprenants et les encouragerai à prendre en main leurs apprentissages. J'inviterai les formateurs et les formatrices à participer d'avantage à la vie du centre Saint-Pascal-Baylon et à collaborer avec sa direction et son personnel à l'établissement de cours axés sur les besoins des apprenants adultes allophones.

Ce sont-là des responsabilités que je m'engage à tenir si je veux être honnête envers moi-même et envers tous ceux qui m'ont fait confiance jusqu'à maintenant...

10. Remarques:

Il avait été entendu au tout début de ce projet, lorsque j'en avais fait le plan, qu'il s'y joindrait une analyse-synthèse du rapport de Madame Lucille Loyer sur " La formation des adultes immigrants " à la C.E.C.M. Janvier 1988, cette analyse je ne l'ai pas faite pour la bonne raison que je n'y voyais plus la nécessité. Le document m'a beaucoup aidée à me faire une idée de l'élaboration d'un projet, de sa validation et de son analyse. Mais d'en faire un résumé que je garderais dans mes tiroirs, je n'en ai pas besoin parce que c'est un rapport que l'on doit lire dans son entité. C'est un travail que Madame Loyer a bien rendu et je ne crois pas que ce serait respecter ses idées que vouloir en faire un bref survol...

SERVICE DE L'ÉDUCATION AUX ADULTES

CENTRE SAINT-PASCAL BAYLON

QUESTIONNAIRE

SUR LES BESOINS DES APPRENANTS ALLOPHONES

À L'ÉGARD DE

L'APPRENTISSAGE DU FRANCAIS, LANGUE SECONDE.

PAR:

SUZANNE GENEST

MAI 1988

CE QUESTIONNAIRE A ÉTÉ FAIT POUR CONNAÎTRE CERTAINS DE VOS BESOINS EN FRANCAIS, LANGUE SECONDE.

DIRECTIVES

RÉPONDEZ EN INSCRIVANT LE CHIFFRE
QUI CORRESPOND À VOTRE CHOIX.

JE VOUS REMERCIE DE VOTRE COOPÉRATION.

SECTION 1 Identification de l'APPRENANT ou de l'APPRENANTE

1. Votre statut au Canada est le suivant:

1.réfugié ou réfugiée
2.immigrant ou immigrante
3.canadien ou canadienne
4.étudiant ou étudiante | |

2.Dans votre pays, vous avez terminé vos études au niveau:

1.primaire (1 à 7 année)
2.secondaire (8 à 12 année)
3.post-secondaire (13 année et plus) | |

3.Présentement, vous étudiez le français, langue seconde:

1. Niveau 1
2 2
3 3
4 4
5 5
6 6 | |

4.Vous étudiez le français, langue seconde parce que:

1.Vous voulez pouvoir parler à tout le monde
2.Vous devez l'utiliser à votre travail
3.Vous voulez aider votre enfant à l'école
4.Vous voulez poursuivre des études secondaires ou post-secondaires | |

SECTION 2 SERVICE DE L'ÉDUCATION AUX ADULTES

5. Pensez-vous que votre centre doit offrir les services en Accueil et Référence (Fidel ou Denise) de septembre à juin?

1.Oui
2.Non | |

6.Selon vous, le ou la responsable en Accueil et Référence doit parler:

1.Seulement le français
2.le français et l'anglais
3.Autre: Précisez:———————— | |

7,Pensez-vous que les personnes en attente du statut de RÉFUGIÉ doivent avoir droit à:

1. 180 heures de français (2 niveaux)
2. 540 heures de français (6 niveaux)
3. 540 heures et plus | |

8.a) Seriez-vous d'accord pour que votre centre offre des cours de lecture et d'écriture (alphabétisation) dans la langue maternelle des apprenants?

1.Oui
2.Non | |

b) Si vous avez répondu " 1 ", dans quelle langue?

_____

SECTION 3: ORGANISATION DU CENTRE

9.À votre inscription, lors d'une courte entrevue, le professeur vous a-t-il mis dans un groupe:

1. Trop fort
2. Trop faible
3. Juste à votre niveau | |

10.Avez-vous utilisé les services du professeur d'appoint cette session-ci?

1.Oui
2.Non | |

11.Avez-vous utilisé ses services parce que vous aviez SURTOUT des problèmes avec: (vous pouvez choisir plus qu'un chiffre)

1.L'alphabet et les chiffres
2.La prononciation
3.La lecture
4.L'écriture
5.La grammaire
6.La conversation
7.Autre: (Précisez):_____ | |
_____

12a) Si votre centre offrait les services d'une garderie (3 ans et plus) durant les soirs de cours, utiliseriez-vous ce service?

1.Oui
2.Non | |

b) L'âge de votre enfant: _____ | |

13. A la fin de votre cours, aimeriez-vous avoir une évaluation:

1. Individuelle
2. En groupe
3. Individuelle et en groupe
4. Aucune | |

14. Connaissez-vous les services offerts par un de ces centres?
(Vous pouvez choisir plus qu'un chiffre)

1. CREP - ST-MARC
2. CHAMPAGNAT
3. GABRIELLE-ROY
4. LARTIGUE
5. LUCIEN -PAGÉ
6. MARIE-VICTORIN
7. PÈRE-MARQUETTE
8. PIERRE DUFUIS
9. ST-PAUL
10. ST-PIUS
11. STELLA-MARIS
12. Aucun | |